

BAGNÈRES

de Bigorre INFOS

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE - DÉCEMBRE 2019 #12



UNE INDUSTRIE EN PLEIN ESSOR

WWW.VILLE-BAGNERESDEBIGORRE.FR



P. 7 / SERVICES
L'administration
se modernise

P. 8 / ACTUALITÉS
CAF : 250 emplois créés

P. 12 / ÉCONOMIE
Encore une saison record aux
Grands Thermes

Après un Big Bag Festival encore une fois très réussi, le Cartel Bigourdan a fêté ses 10 ans en novembre ! (© Nöt - Cartel Bigourdan)



Le lieutenant Jean-Pierre Bey a pris sa retraite après 38 ans de service et confié le commandement du centre de secours au lieutenant Frédéric Douence (deuxième en partant de la gauche). (© Viktoria Telek)



A 31 ans, Coralie Elvira sera la première femme à représenter la France à la Coupe du Monde des écaillers le 2 février à Nice. La Bagnéraise a remporté les sélections françaises, en novembre, devant un Philippe Etchebest impressionné par la qualité de son travail.



Sur la cinquantaine de foyers pré-inscrits, plus de trente familles ont pu répondre à l'invitation de la mairie, début décembre, pour la traditionnelle réception des nouveaux arrivants. L'occasion pour ces néo-Bagnérais de découvrir un peu plus le fonctionnement de leur ville, de se rencontrer et de partager un moment convivial. Nous leur souhaitons une nouvelle fois, à chacun, la bienvenue !



La section locale du Club Alpin Français (CAF) a soufflé ses 120 bougies cette année. L'occasion pour les 400 adhérents de se retrouver pour une journée festive avant de grimper ensemble au Pic. (© CAF Bagnères-de-Bigorre)



Devenu un événement incontournable de la culture pyrénéenne, le Salon du Livre Pyrénéen poursuit son ascension. Il attire des exposants et un public toujours plus nombreux et actifs. Ci-dessus les lauréats des différents prix du Livre Pyrénées. (© Nöt - Binaros)



Chères Bagnéraises,
Chers Bagnérais,

Les fêtes de fin d'année 2019 sont là avec un mandat municipal qui arrive à son terme en mars 2020.

Le bilan du mandat sera dressé et discuté lors de la campagne électorale des municipales qui je l'espère sera d'un bon niveau afin que les citoyens soient clairement informés sur le choix qu'ils auront à faire.

J'ai pensé, en concertation avec l'équipe municipale de la majorité qui me soutient, que je devais vous donner une information sur l'évolution de notre administration au cours de ces dernières années ainsi que sur le fonctionnement actuel et l'avenir du thermalisme à Bagnères-de-Bigorre avec l'achat des Thermes de la Reine par la commune.

Enfin, une information sur l'apprentissage des langues étrangères dans nos écoles m'a paru nécessaire.

Je ne saurais passer sous silence le développement de notre industrie

avec la signature du contrat CAF et la création de 250 emplois dans notre ville.

Je remercie pour leur patience tous les riverains et commerçants qui ont eu à subir la durée des travaux d'aménagement urbain, en particulier rue du Général De Gaulle et route de Toulouse.

Alors que l'actualité met en évidence toutes les questions sociétales, je m'associe à ceux qui vivent les fêtes de fin d'année dans la solitude ou touchés par la maladie ou la perte d'un être proche.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous de très belles fêtes et une très belle année 2020.

Claude Cazabat
Maire de Bagnères-de-Bigorre
1^{er} Vice-Président de la CCHB

Directeur de la publication :
Claude Cazabat

Conception graphique et rédaction :
Gaëlle Bleslu

Photos :
© Doud Photos / Ville de Bagnères-de-Bigorre

Impression :
Imprimerie Péré
65200 Bagnères-de-Bigorre

N°12 - Décembre 2019
Tirage : 5 000 ex.
Gratuit

Contactez la rédaction :
communication@haute-bigorre.fr

Visitez le site web de la ville :
www.ville-bagneresdebigorre.fr

Rejoignez notre page Facebook :
@villedebagneresdebigorre

04 ACTUALITÉS
08 INDUSTRIE : CAF 250 emplois créés
10 DOSSIER : de l'anglais renforcé à l'école

12 THERMALISME : nouvelle fréquentation record
14 EXPRESSIONS POLITIQUES
16 AGENDA

Actualités

UNE SEM POUR PÉRENNISER L'AVENIR DE LA STATION DU GRAND TOURMALET



Les élus du Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) du Tourmalet, autorité gestionnaire du Domaine skiable du Grand Tourmalet, ont travaillé au cours de l'année 2019 sur les modes de gestion du domaine et sur l'analyse des résultats d'exploitation de la Régie (RICT).

Actuellement, les déficits cumulés seraient supportés par les collectivités membres du SIVU, donc les contribuables, pour la totalité du résultat négatif (déficit d'exploitation).

La Région via le Plan Montagne et la Banque des Territoires souhaitent soutenir le développement des stations de montagne par capitalisation : constitution de société d'économie mixte (SEM) d'exploitation pour le développement du ski et du tourisme

« quatre saisons » et création d'une « Foncière » pour développer l'hébergement, condition préalable à tout développement économique.

Ainsi, une procédure de délégation de service public a été lancée à l'unanimité des membres élus du SIVU (versants La Mongie et Barèges).

Ce choix permet de pérenniser le devenir du domaine skiable et de redonner les moyens d'investir afin de relever les nouveaux défis économiques, environnementaux et sociologiques.

LES BELLES PERFS DE BRUNO ARMIRAIL



Magnifique saison de notre cycliste bagnérais Bruno Armirail au sein de l'équipe FDJ-Groupama. Après une excellente performance à la Vuelta où il s'est particulièrement illustré lors du contre-la-montre de Pau, il a participé aux Mondiaux de route fin septembre au Royaume-Uni avec l'équipe de France. Actuellement en préparation pour la saison prochaine, Bruno s'apprête à partir en Australie pour participer à deux grandes courses : la Tour Down Under fin janvier à Adelaïde et la Cadel Evans Great Ocean Road Race le 2 février. La ville est fière de compter dans ses rangs un athlète de cette trempe qui plus est dans ce sport si exigeant et emblématique de notre territoire. Nous lui souhaitons une nouvelle saison prolifique.

DES ANIMATIONS POUR LES FÊTES À LA MONGIE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Bagnères et ses partenaires vous proposent :

> **Arrivée du Père Noël** à la Grenouillère, le 24/12 à 18h

> **Promenade en calèche**, départ de l'Office de Tourisme (OT), le 25/12 : 11h-12h et 14h-17h

> **Soirée du Nouvel An** (feu d'artifice+DJ) à la Grenouillère, le 31/12 à partir de 18h

> **Spectacle pour les enfants**, salle des Horizons - le 2/01 à 18h

> **Spectacle «Magie de Noël»** salle des Horizons - le 3/01 à 18h

> **Jeu «Vitrine Magique»** : par l'association des commerçants - du 21/12 au 5/01
Mais aussi : **stages créatifs, biathlon, balade découverte...**

Toutes les animations sont gratuites.

Informations : OT - 05 62 91 94 15

BAGNÈRES CANDIDATE AU LABEL TERRE DE JEUX 2024

La Ville de Bagnères-de-Bigorre s'est portée candidate pour l'obtention du label «Terre de Jeux 2024». Ce dispositif propose aux collectivités de participer aux temps forts des Jeux et de développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux Olympiques auprès des habitants. Dans notre ville déjà très sportive, la municipalité souhaite soutenir et accompagner toutes les actions valorisant la pratique sportive pour tous et à tous les niveaux.



UNE APPLI POUR SIMPLIFIER VOTRE STATIONNEMENT

Vous pourrez bientôt payer votre stationnement à Bagnères-de-Bigorre depuis votre smartphone. Plus besoin de monnaie ni de carte bancaire, plus d'attente devant l'horodateur, avec l'application gratuite Flowbird, vous pourrez payer où que vous soyez. Vous aurez également la possibilité d'étendre ou de stopper votre ticket y compris quand celui-ci aura été pris à l'horodateur. Le dispositif sera mis en place début 2020.

Les avantages :

- La géolocalisation de votre smartphone permet d'identifier immédiatement dans quelle zone tarifaire vous vous situez,
- Vous recevez des notifications de fin de stationnement,
- Vous ne payez que pour la durée de stationnement réellement consommée.



Le paiement par mobile est-il sécurisé ?

Le service respecte tous les standards en vigueur dans l'industrie bancaire. Vous pouvez enregistrer vos informations de paiement par carte bancaire lors de votre première connexion, de manière complètement sécurisée.

Comment les agents de contrôle peuvent-ils savoir que j'ai payé mon stationnement ?

Ils utilisent un outil mobile leur permettant de contrôler chaque plaque d'immatriculation. Ils peuvent ainsi vérifier si un ticket a bien été pris avec l'application Flowbird. De votre côté, vous pouvez suivre l'historique de vos tickets passés ou en cours sur votre application.

Combien coûte le service Flowbird ?

Pour l'utilisateur, le service est complètement gratuit. C'est la municipalité qui y souscrit et qui prend en charge les frais liés à son fonctionnement et à sa maintenance.

UNE FIGURE BAGNÉRAISE S'EN EST ALLÉE



Avec la disparition de Guy Bartette à 99 ans, en août dernier, la ville de Bagnères-de-Bigorre a perdu un grand nom du sport local. Lui qui a pratiqué pas moins de 14 disciplines, s'est particulièrement distingué comme bénévole et responsable associatif.

En décembre 2018, il recevait la médaille d'or de la Fédération Française de Cyclotourisme et la médaille de la ville de Bagnères-de-Bigorre.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

> Après plusieurs mois de travaux, l'entrée Est de la ville (côte de Toulouse) a dévoilé son nouveau visage. Exit le carrefour et les feux, c'est un giratoire qui permet désormais de fluidifier la circulation. Pour favoriser les mobilités douces et sécuriser les déplacements des personnes à mobilité réduite comme des familles, les trottoirs ont été élargis. Ils pourront bientôt être empruntés à la fois par les piétons et les cyclistes roulant à vitesse réduite. Dans cette zone comprise entre la route de Toulouse et le Foirail, comme dans les autres quartiers récemment rénovés, les lignes électriques et téléphoniques aériennes ont été enfouies et l'éclairage public modernisé.

> Le Kiosque des Thermes, lieu emblématique de l'animation culturelle estivale a été entièrement refait à neuf (charpente, toiture, sol, peintures et éclairage).

Le chantier de maison intergénérationnelle de Clair Vallon sera lancé début janvier avec le désamiantage et la démolition de l'ancienne salle des jeunes.

> La rénovation thermique de l'Hôtel de Ville va également démarrer en début d'année.



ÉLECTIONS MUNICIPALES EN MARS 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars pour le second.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ou si vous avez récemment déménagé, vous avez jusqu'au 7 février pour effectuer votre inscription ou votre changement d'adresse à la mairie (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou en ligne sur «www.service-public.fr».

UNE RECYCLERIE SUR LE SITE SOULÉ

En partenariat avec la CCHB, l'association Seconde Vie va ouvrir une recyclerie début janvier dans l'ancienne boutique située au centre du parc d'activités Soulé. L'objectif : donner une seconde utilité aux objets apportés en déchèterie. Après réparation et/ou nettoyage, ceux-ci seront ainsi revendus à moindre coût. L'association disposera d'un box dédié à la déchèterie de Bagnères et tiendra une permanence sur place. Elle proposera aussi aux artisans de se débarrasser de leurs matériaux techniques de fin de chantier et mettra en place une bourse d'échange.

A moyen terme, le projet devrait aboutir à la création d'une entreprise d'insertion dans laquelle interviendraient, pour du conseil, des auto-entrepreneurs locaux.

Plus d'infos sur la Recyclerie : alexandrefromholtz@yahoo.fr

TOUS VOS EMBALLAGES DANS LE BAC JAUNE

Afin de simplifier le geste de tri, le SMTD65 a décidé de déployer de nouvelles consignes. Plus simples, moins contraignantes, elles visent l'efficacité sur l'ensemble du département.

A partir du 2 janvier 2020, tous les habitants des Hautes-Pyrénées pourront donc déposer tous les emballages ménagers qu'ils soient en plastique, en carton ou en métal, ainsi que tous les papiers, dans le bac de tri.

> Êtes-vous certain qu'il s'agit d'un emballage ? Oui ? Alors déposez-le dans le bac jaune. Non ? Laissez-le dans la poubelle d'ordures ménagères.

> Inutile de le laver, il suffit de bien le vider. > Déposez-le, en vrac dans le bac sans l'imbriquer dans un autre (pas dans un sac).

Besoin d'en savoir plus ?

Retrouvez toutes les informations sur le tri des emballages : www.consignesdetri.fr

L'administration se modernise

Imposée dans certains domaines par des obligations réglementaires, la dématérialisation est un levier majeur de modernisation des collectivités territoriales. À Bagnères-de-Bigorre, la transition numérique, qui a déjà transformé de nombreux secteurs de l'administration, se poursuit.

Simplifier les services au public, optimiser les procédures, limiter la consommation de papier et réduire les coûts, tels sont les objectifs de la transformation digitale.

Le processus a débuté suite à la publication en 2014 d'une ordonnance imposant progressivement à tous les fournisseurs du secteur public de transmettre leurs factures au format électronique et aux administrations d'être en mesure de les traiter. Le calendrier de mise en œuvre s'étalant du 1er janvier 2017 au 1er janvier 2020, selon la taille de l'entreprise.

Dans un contexte très contraint financièrement, la Ville de Bagnères-de-Bigorre et la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, dont les services administratifs sont mutualisés, ont saisi cette opportunité de gagner en efficacité.

C'est donc la chaîne comptable et financière qui a vu dans un premier temps son fonctionnement entièrement repensé et progressivement réorganisé, depuis la mise en place d'un système de formalisation des traitements (workflow) jusqu'à la dématérialisation complète de l'ensemble des documents adressés au comptable public, induisant leur signature électronique.

Dans un autre domaine, l'obligation de dématérialisation des procédures de passation des marchés publics (entrée en vigueur en octobre 2018, pour toutes les commandes de plus de 25 000 euros) a entraîné la création de plateformes en ligne appelées « profils d'acheteur », facilitant ainsi les échanges avec les entreprises.

Le service de l'État Civil est également passé au numérique via la plateforme COMEDC qui permet l'échange dématérialisé d'actes de naissance, mariage ou décès entre les administrations ou les notaires et les mairies. Les usagers, qui peuvent néanmoins toujours venir demander leurs actes à l'hôtel de ville,

ont par ailleurs la possibilité d'effectuer leur inscription sur les listes électorales à distance, via un téléservice disponible sur les sites «www.demarches.interieur.gouv.fr» ou «www.service-public.fr».

Toujours en matière de service rendu aux administrés, les Bagnérais ont désormais accès à l'« Espace Famille », un portail internet permettant d'effectuer les inscriptions, les réservations, le signalement d'absence et même le paiement en ligne pour le restaurant, le transport scolaires et le centre de loisirs.

Une réorganisation des modes de travail et des outils communs

Toutes ces évolutions ont nécessité une modernisation des équipements. Nouveaux logiciels, matériel informatique plus performant mais aussi, remplacement

leurs demandes de matériel, d'occupation du domaine public ou de réservation de salles).

Qu'il s'agisse de procédures légales ou de fonctionnements internes, de nombreuses autres démarches « zéro papier » ont été adoptées : la transmission des actes au contrôle de légalité (vers la Préfecture), la gestion des forfaits post-stationnement via une application sur smartphone ou encore la gestion décentralisée des congés.

Ces transformations sont bien sûr accompagnées d'un renforcement continu de la sécurité informatique, en adéquation avec la mise en conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD), actuellement en cours. Elles seront poursuivies dans les mois

et les années à venir avec, à court terme, la modernisation du plan de sauvegarde informatique et la dématérialisation des autorisations d'urbanisme.

Alors que le numérique transforme notre société et nos modes de vie dans tous les domaines, il apporte de nouvelles solutions dans le fonctionnement de l'administration.

Si la collectivité se doit de répondre au plus près des attentes du public en la matière, la municipalité veille avec une attention

particulière à ne pas déshumaniser ses liens avec le citoyen afin de réduire la fracture sociale. ■



des serveurs, installation d'un réseau VPN entre les 7 sites des deux collectivités, passage à la fibre, mise en place de serveurs distants (TSE), les chantiers ont été nombreux ces dernières années.

Ces investissements importants devraient permettre de réduire le coût de fonctionnement des services. Ils sont accompagnés d'une réorganisation progressive des modes de travail via de nouveaux outils communs tels que l'arborescence de dossiers partagés ou le logiciel de gestion des interventions des services techniques (les associations et particuliers y auront accès à l'avenir pour

CAF : 250 emplois créés sur le site Soulé

Le constructeur ferroviaire CAF France a remporté le marché des 28 trains Intercités lancé par la SNCF pour le compte de l'État. A la clé, une commande de 700 millions d'euros et la création de 250 emplois directs qui signent le renouveau de la tradition ferroviaire bagnéraise.

La SNCF l'a confirmé fin octobre, «l'offre de CAF s'est avérée être la meilleure sur les critères de performance technique, de confort, d'innovation, et de prix». Le constructeur espagnol, héritier de l'usine Soulé, décroche ainsi face à Alstom un énorme marché. Une commande de 700 millions d'euros très prometteuse pour l'avenir du site bagnérais, seul site de production de CAF en France.

«Avec ce contrat, nous allons passer à une étape supérieure», confirme Vicente Alzugaray, le directeur général de CAF France Bagnères-de-Bigorre. «Ces trains, d'un très haut niveau de qualité et pouvant atteindre 200 km/h, sont le fruit de la très grande expérience de CAF dans les trains à grande et très grande vitesse».

Baptisées «Confort200», les 28 nouvelles rames automotrices circuleront sur les lignes nationales Paris<>Clermont-Ferrand et Paris<>Limoges<>Toulouse, et proposeront un haut niveau d'équipement intérieur (sièges ergonomiques avec soutien lombaire intégré, accès autonome pour les personnes à mobilité réduite, wi-fi haut débit de dernière génération, prises électriques et port USB, liseuses, tablettes multiples, porte-revues, boîtes à déchets amovibles...)

Le projet va marquer un renouveau de la tradition ferroviaire bagnéraise et du site industriel historique, fondé en 1881 par Dominique Soulé. Démantelée en 1992

puis rachetée par CFD, l'usine Soulé a été reprise par CAF en 2008. L'activité a pris du temps à redémarrer mais la relance est venue dès 2010 avec la fabrication des tramways de Besançon, Nantes, Saint-Etienne et Newcastle. CAF Bagnères a ensuite réalisé la rénovation des rames du métro de Lyon, la construction de locomotives de maintenance pour la RATP. L'entreprise poursuit actuellement la construction de 21 rames du tramway du Luxembourg et débute la rénovation de 43 rames du RER A pour la RATP.

30 millions d'euros d'investissements

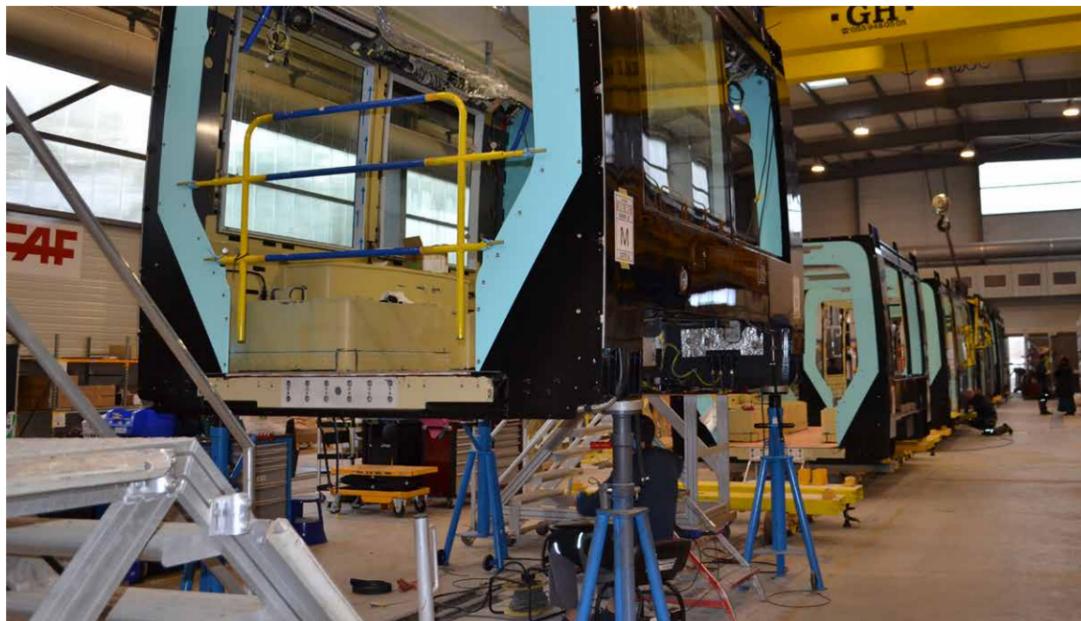
Avec la commande des trains SNCF Intercités, dont la livraison est prévue entre 2023 et 2025, le site bagnérais va s'agrandir et se moderniser. Pour l'honorer, 250 emplois vont être créés, portant l'effectif de l'usine de 110 à 360 salariés, auxquels viendront s'ajouter plusieurs centaines d'emplois indirects chez le constructeur et chez ses fournisseurs français. «Nous allons commencer par renforcer l'équipe de production mais les recrutements massifs ne s'effectueront pas avant 2021», précise Vicente Alzugaray. «Nous avons également prévu la construction de deux nouveaux ateliers de plus de 3000 m² chacun, en complément de celui que nous terminons

actuellement, qui lui sera dédié à la rénovation des rames du RER A». Soit plus de 30 millions d'euros d'investissements. Le contrat avec la SNCF représente quatre ans de travail et pourrait se poursuivre puisqu'il comprend également un maximum de 75 rames en tranches optionnelles.

De quoi promettre un avenir radieux à la plus grande entreprise industrielle de la ville. ■

UNE INDISPENSABLE VOIE FERRÉE

Le marché remporté par CAF ne fait que relancer le sujet de l'avenir de la voie ferrée Tarbes - Bagnères. «L'urgence, c'est la réouverture pour le fret pour lequel une étude est lancée», rappelle Claude Cazabat, le maire de Bagnères. «Le fait que notre ville soit la première station thermique des Hautes-Pyrénées et que les questions environnementales deviennent enfin un sujet majeur laissent présager d'un avenir pas si lointain pour le transport de voyageurs avec des locomotives à hydrogène».



CAF travaille actuellement à la construction de rames de tramway, pour la ville de Luxembourg, équipées de son système innovant «Greentech» qui permet de circuler sans caténaire.

Rémi Laffont, champion atypique et coureur de l'extrême

Aussi performant que discret, Rémi Laffont, 28 ans, est le seul français coureur professionnel de VTT marathon. S'il parcourt le monde au gré des courses, le champion reste très attaché à la Haute-Bigorre et à son club, l'Avenir Cycliste de Bagnères-de-Bigorre (ACBB).

En juin prochain, la TransPyr, un grand raid VTT traversant la chaîne pyrénéenne en sept jours, passera pour la première fois côté français et fera étape à Bagnères-de-Bigorre (voir encadré ci-dessous). Ce coup de projecteur sur notre territoire, nous le devons en grande partie à Rémi Laffont, qui a remporté l'épreuve en 2016 et terminé deuxième cette année. Le champion formé à l'ACBB a joué un rôle d'ambassadeur de la Haute-Bigorre auprès des organisateurs espagnols.

Lui qui a donné ses premiers coups de pédales sous les couleurs bagnéraises à 9 ans, n'a pas toujours fait que du tout-terrain. Débutant sur les sentiers, il a aussi roulé sur route en compétition avant de revenir exclusivement au VTT, version longue distance cette fois. «L'état d'esprit de la route me correspondait moins», se souvient Rémi Laffont. «Je me suis lancé dans le VTT marathon à 18 ans (l'âge minimum requis) puis je suis passé professionnel pour le défi de la Coupe du Monde, pour les courses d'aventure».

Avec l'équipe allemande MTB Racing Team, il participe à 50 courses par an en moyenne dont la moitié sont des épreuves extrêmes sur plusieurs jours. «Je suis le seul Français à vivre de cette discipline, via le salaire de mon équipe et les primes des sponsors, mais ça n'est pas une fin en soi», souligne Rémi Laffont, qui est par ailleurs titulaire d'un master d'archéologie médiévale. Malgré un emploi du temps sportif ultra chargé, le champion effectue des missions d'archéologie du bâti et de numismatique pour un bureau d'études toulousain. Il participe également à la prospection sur le canal antique du quartier thermal de Bagnères, de manière bénévole, aux côtés de l'Observatoire pour l'archéologie et le patrimoine en Haute-Bigorre.

Sa curiosité pour le patrimoine, Rémi Laffont a parfois pu l'assouvir en course, comme cette année lors de l'Arabian Epic



Le champion revient souvent se ressourcer dans sa vallée. (© Hugo Dassy)

Series en Jordanie, qu'il a remportée. Les 3 étapes, d'Amman à Petra, ont été pour les pilotes l'occasion de découvrir des sites uniques. «Certains organisateurs ont compris que le VTT est un formidable outil d'immersion culturelle, de découverte patrimoniale et de développement du tourisme. C'est une perspective qui m'intéresse beaucoup».

Membre du bureau de l'ACBB

S'il apprécie ces grands voyages enrichissants, Rémi n'en oublie pas pour autant le club de ses débuts. Toujours licencié à l'ACBB, il fait partie du bureau de l'association. «J'ai grandi à travers l'école de vélo, je veux pouvoir aider les jeunes à mon tour, en leur donnant des conseils ou en négociant des dotations d'équipement auprès des sponsors. Beaucoup de choses ont

été mises en place dernièrement. Nous avons notamment signé des conventions avec le collège et le lycée pour permettre aux jeunes de s'entraîner dans les meilleures conditions possibles».

Toujours prompt à promouvoir le VTT, le champion bagnérais se réjouit qu'il soit très pratiqué dans la vallée. «On peut commencer le VTT à n'importe quel âge, il n'y a pas les dangers de la route. Les Bagnérais l'ont bien compris, il faut dire que nous bénéficions d'un environnement idéal».

Moins médiatisé que le VTT olympique, le VTT marathon peine encore à se faire connaître du grand public en France. Le passage de la TransPyr Coast to Coast 2020 boostera sûrement cette pratique dans les Pyrénées. Et donnera peut-être la roue de Rémi Laffont ? ■

LA 10ÈME ÉDITION DE LA TRANSPYR COAST TO COAST partira du Pays Basque le 14 juin, fera étape à Bagnères-de-Bigorre le 16 juin 2020 pour arriver en Catalogne le 20 juin. Cette épreuve atypique de VTT consiste à relier l'océan atlantique à la mer méditerranée à travers les montagnes, soit près de 800 km et 21000 mètres de dénivelé positif. C'est un défi physique hors norme et une aventure humaine extraordinaire qui réunit près de 400 participants de différents niveaux. «Il est possible de s'inscrire en individuel ou en équipe, de participer en VTT classique ou à vélo à assistance électrique. C'est le même départ pour tous, l'état d'esprit et l'ambiance y sont exceptionnels», souligne avec enthousiasme Rémi Laffont.

Plus d'informations : transpyr.com

L'anglais au coeur des apprentissages

A l'école Jules Ferry, les élèves bénéficient d'un dispositif unique pour l'apprentissage de la langue anglaise. Un projet unique complété par d'autres initiatives, de la maternelle au lycée, qui permettent aux jeunes Bagnérais de suivre des parcours d'apprentissages linguistiques particulièrement riches.

Traverser la cour de l'école Jules Ferry, c'est un peu comme franchir la Manche. Dès l'arrivée sous le préau comme plus loin dans les couloirs, les informations et les consignes qui s'affichent aux murs sont rédigées en anglais. Ici, la langue rythme le quotidien des élèves, pour une complète «english immersion», comme le nom du projet lancé en septembre 2016 par l'équipe enseignante, en partenariat avec la conseillère pédagogique, la direction académique et la mairie. «Nous avons dans un premier temps obtenu la création d'un poste à profil anglais» se souvient Anne-Marie Dariès, la directrice de l'école. «Cet enseignant particulièrement qualifié a pris en charge la classe de CE1 et complété l'enseignement classique de la langue (1h30 par semaine) par celui d'autres matières en anglais comme les maths, la géographie, les sciences, l'éducation artistique ou l'EPS, soit 4 heures supplémentaires».

A la rentrée suivante, année de la fusion avec l'école du Pic du Midi, l'équipe et les effectifs ont augmenté. Il a fallu tout réorganiser mais le projet s'est développé : les deux classes de CE2 ont bénéficié de l'immersion, une assistante irlandaise a été accueillie, l'anglais a été introduit dans la vie de toutes les classes et le «House System Project» a démarré (voir encadré).

Cette dynamique s'est poursuivie avec la création d'un second poste à profil (suite à un départ à la retraite) en septembre 2018. La classe de CM1 a alors bénéficié d'une immersion sur la moitié de la journée de classe et tous les autres élèves sont passés de

1h30 à 4h30 hebdomadaires. Les enseignants ont perfectionné leur formation, notamment via des séjours en Angleterre : sous forme de stage estival pour Mme Dariès et de stage d'observation à la Somers Park School de Malvern (ville jumelée avec Bagnères) pendant les vacances de Toussaint 2018 pour l'ensemble de l'équipe enseignante. Ce dernier, rendu possible grâce au dispositif «Erasmus +» porté par la mairie, a permis de tisser des liens et de prolonger les échanges entre enseignants mais aussi entre élèves (partage de vidéos, d'informations, événements communs, correspondances en ligne, etc.). Les enfants de Jules Ferry ont d'ailleurs adopté en septembre 2019 le typique «school planer» des petits Britanniques : un cahier global qui réunit informations sur l'école, carnet de correspondance et cahier de textes. Depuis cette dernière rentrée, ce sont tous les élèves du CE2 au CM2 qui bénéficient de la moitié des enseignements en immersion anglaise.

Un projet unique dans l'académie

«C'est vraiment une dynamique collective», tient à souligner la directrice, «une volonté commune d'intensifier le dispositif. On aimerait un troisième poste à profil et développer encore la coopération avec le collège». D'autant plus que les résultats sont très encourageants. «Les enfants ont très vite accroché. Ils sont capables de suivre, de parler naturellement en anglais dans la vie quotidienne de la classe, avec un très bon accent. Ils réfléchissent dans la langue avec facilité et s'adressent spontanément aux adultes en anglais. Ou en occitan d'ailleurs, selon leur interlocuteur. Car tous apprennent aussi l'occitan. Travailler ces deux langues dès l'école élémentaire permet aux élèves de développer leur capacité de réflexion globale sur les langues, qui bien sûr ont des liens entre elles. Cela les aide aussi à développer leurs capacités orales».

Avec son projet anglais renforcé, l'école a décroché le label Euroscol cette année (*). Il faut dire que le dispositif est plutôt précurseur. Il a d'ailleurs retenu toute l'attention de Benoît Delaunay, le recteur de l'académie de Toulouse, lors de sa visite en septembre : «le projet est unique dans les 8 départements de l'académie, il est particulièrement suivi au niveau national».

Dans les autres établissements de la ville, l'apprentissage enrichi de la langue de Shakespeare est aussi un axe majeur. Et ce dès le plus jeune âge. L'école maternelle Clair Vallon est engagée dans un dispositif d'initiation renforcée à la langue anglaise en parte-



BEARS, EAGLES, WOLVES AND DEER : THE HOUSES



Le système des «maisons» est une organisation traditionnelle des écoles dans les pays anglophones (cf. Harry Potter). Les élèves ainsi que les membres de l'équipe pédagogique sont affectés à une maison dès la rentrée : les bears, les eagles, les wolves et les deer. Les maisons se rencontrent l'une l'autre, en suivant un calendrier d'événements, tels que compétitions sportives, rencontres artistiques ou débats, s'étalant sur toute l'année scolaire. Les objectifs sont multiples : promouvoir un esprit de saine émulation, lier des élèves d'âge différent, accroître l'esprit de coopération, le respect, la loyauté envers un groupe, et développer la confiance en soi.

Dans cet état d'esprit coopératif, des assemblées d'école réunissent les élèves et l'équipe pédagogique une fois par semaine, pendant une vingtaine de minutes. Tous s'installent alors par maison. Les enfants peuvent prendre la parole et faire des suggestions.



nariat avec Jules Ferry, qui lui permet de bénéficier de la même assistante (irlandaise en 2018, américaine cette année) pendant une heure par semaine pour chaque classe. Là aussi, chaque enseignant parle anglais à ses élèves au fil de la journée et pas seulement au cours d'une séance formalisée. L'imprégnation quotidienne s'effectue également lors des «rituels» (lire la date, compter les présents...) et pendant les activités sportives ou de jeux. Pour une liaison facilitée avec l'école élémentaire, les élèves de grande section partagent des activités en anglais (chants, danse, arts plastiques) avec les CP et CE1 de Jules Ferry.

A l'école maternelle du Pic du Midi, les enseignants proposent également une initiation à l'anglais pour harmoniser les pratiques et «mettre en avant une autre entrée du domaine langage». Les élèves de moyenne et de grande section bénéficient des séances de l'intervenante agréée en anglais, mise à disposition dans plusieurs écoles dans le cadre du CEL (contrat éducatif local) de la commune.

A Lesponne, cette intervenante propose des activités exclusivement en anglais (lecture, storytelling, sciences...). Les apports didactiques et pédagogiques de ces séances sont réinvesties par l'enseignant de la classe. Un travail de comparaison entre l'anglais et la langue française est également réalisé. Comme dans les autres établissements, les activités ritualisées sont réalisées en anglais.

Enfin, à l'école Carnot, les CP, CE1 et CE2 bénéficient aussi des séances de l'intervenante agréée. Les classes de CM1 et CM2 reçoivent pour leur part un enseignement par l'enseignant de la classe.

Le collège et le lycée sont aussi très actifs

Cet élan collectif en faveur de l'apprentissage de l'anglais est tout naturellement partagé par l'équipe du collège, qui vient d'ouvrir une classe bilingue. Dès l'entrée en 6ème, les élèves de cette section étudient à la fois l'anglais et l'allemand à raison de

3h par langue chaque semaine. Les autres ont la possibilité de choisir le «projet linguistique anglais» et de recevoir une heure supplémentaire de cours d'anglais ainsi qu'une heure d'une autre discipline dispensée en langue anglaise (maths ou histoire-géographie) par un professeur certifié.

Pour parfaire les connaissances et promouvoir l'ouverture culturelle, les traditionnels séjours à l'étranger sont toujours très appréciés. Après celui d'une classe de 4ème en Angleterre en octobre, c'est une autre classe de ce niveau qui se rendra en Espagne cette année. Les 5èmes latinistes visiteront pour leur part l'Italie, et un jeune germanophone de 4ème participera au programme «Brigitte Sauzay» : un séjour de 3 mois en Allemagne pour partager le quotidien familial et scolaire d'un correspondant.

Enfin, le lycée Victor Duruy dispose d'une section européenne de langue anglaise qui propose dès la classe de seconde deux disciplines non linguistiques (histoire-géographie et sciences et vie de la terre) enseignées en anglais.

Cet intérêt pour les langues, particulièrement développé dans notre ville, est sans aucun doute le fruit d'une histoire liée à l'immigration et d'une riche tradition d'ouverture sur l'Europe.

Avec pas moins de cinq villes jumelées (Tutting en Allemagne, Alhama de Granada en Espagne, Granarolo dell'Emilia en Italie et, plus récemment, Malvern en Angleterre et Inverurie en Écosse), Bagnères-de-Bigorre a su tisser et faire perdurer des liens d'amitié internationaux. Des liens que les associations font vivre et que la municipalité s'emploie à faire fructifier pour développer des projets toujours plus ouverts et plus structurants. A l'image de ceux dont les établissements scolaires se saisissent aujourd'hui. ■

(*) Le label « Euroscol » vise à reconnaître la mobilisation des établissements scolaires sous contrat s'inscrivant dans une dynamique européenne.

Encore une année record aux thermes

La fin de saison thermale est une nouvelle fois synonyme de record de fréquentation pour la SEMETHERM, qui poursuit sa progression à la fois sur les cures thermales, à Aquensis et à la Résidence des Thermes. Rencontre avec Marie-Hélène Blanque, directrice de l'établissement.

Comment s'annonce cette fin d'année ?

Le bilan est très bon. Nous avons accueilli 8569 patients cette année, soit 2,06 % de plus qu'en 2018. Sur les quatre dernières saisons, la progression atteint 13,5 %, soit 1000 curistes supplémentaires aux Grands Thermes.

Au niveau national, la fréquentation a au contraire plutôt tendance à chuter : les chiffres de la mi-saison augurent une baisse de 3 % en 2019.

Quelles sont les activités qui évoluent le plus ?

Les voies respiratoires restent stables, tout le reste progresse. Nous enregistrons +2,3 % en rhumatologie et + 3 % pour les cures psychosomatiques.

Comment expliquez-vous ces très bons chiffres ?

Ils sont le résultat d'une grande qualité des soins, d'un service médical optimal. Les

nous le prouve. Le thermalisme est une activité très concurrentielle, les patients veulent des services de qualité et des équipements performants. C'est pourquoi nous avons investi 2 millions d'euros ces dernières années dans la modernisation de nos installations.

Par ailleurs, nous avons opté pour une politique de communication et de commercialisation très dynamique. Nous sommes actifs sur les réseaux sociaux et sur tous les autres supports.

Ce qui vous a permis d'attirer de nouveaux curistes.

Effectivement. Certaines semaines, nous avons accueilli 50 % de nouveaux patients. Cette année, sur 8500 curistes, 2500 n'étaient jamais venus ou pas revenus depuis plusieurs années.

Quels sont les projets pour 2020 ?

Nous allons poursuivre les travaux. Pour

travail. Nous souhaitons développer cette activité et la faire mieux connaître, avec des programmes complémentaires dédiés. On vise notamment les enfants qui représentent aujourd'hui une faible proportion de nos patients. Nous accueillons seulement 1 % de moins de 16 ans.

«Anticiper les évolutions de la médecine thermique»

L'objectif est de se préparer aux éventuelles modifications d'agrément de la Caisse nationale de l'assurance maladie, qui a commandé une étude sur le fractionnement du temps des cures thermales pour les plus jeunes. Limiter la cure à 12 jours ou la morceler en 3 cures d'une semaine serait bénéfique pour les enfants. Les résultats de cette étude seront connus dans deux ans, il faudra alors que nous soyons prêts à répondre aux nouvelles demandes.

Toujours avec cette intention d'anticiper les évolutions de la médecine thermique, nous prenons part aux travaux de recherche. Nous avons participé entre 2018 et 2019 à une étude médicale menée par le CHU de Montpellier, avec les thermes d'Amélie-les-Bains et de Balaruc-les-Bains, visant à démontrer l'impact positif des cures sur la prévention des chutes quand elles sont associées à une activité physique et un suivi diététique adaptés. En 2020, nous prendrons part à celle lancée par le CHU de Bordeaux évaluant l'impact des cures sur les troubles du sommeil.

Du côté d'Aquensis, quel est le bilan de la saison ?

C'est une très belle année. La fréquentation et le chiffre d'affaires ont grimpé de 4 %. Fin septembre, nous avons accueilli 97 468 clients contre 92 216 à la même date en 2018. On devrait donc passer la barre des 125 000 clients en 2019, soit 31 % de plus qu'en 2014.

L'espace bien-être (soins du corps et du visage) progresse cette année encore de 10 %. Il y a 5 ans, il représentait 10 % du CA, aujourd'hui c'est 25 % de l'activité d'Aquensis.

Qui sont les clients de cet espace ?

La plupart viennent du département.

Nous avons quelques fidèles, bien sûr, mais pour beaucoup de nos clientes, un soin chez Aquensis c'est un beau cadeau qu'on leur a offert.

Comment la fréquentation des bassins a-t-elle évolué ?

L'Aquapass progresse de 2 à 3 % avec un mois d'août à 15 802 personnes. Le record absolu, tous mois confondus, depuis la création d'Aquensis en 2003.

Attribuez-vous cette affluence record aux conditions météorologiques ?

Non, la météo joue surtout en hiver. Ce qui a compté, c'est la communication. Les Hautes-Pyrénées comptent 7 centres thermoludiques, il nous faut nous démarquer.

Les investissements y sont aussi pour beaucoup dans ce succès. Nous avons investi plus de 600 000 euros depuis 2014 dans l'entretien et l'amélioration des installations.

Troisième et dernière structure gérée

par SEMETHERM Développement, la Résidence des Thermes affiche elle aussi de bons résultats...

Cette saison 2019 a tout d'abord été marquée, en février, par la fin du programme de rénovation des 58 appartements. Après trois ans de travaux



(pour 1,8 millions d'euros), la résidence est désormais entièrement remise à neuf. Malgré un début d'année rendu difficile par le manque de neige et les travaux, le chiffre d'affaires a progressé de 4 %.

C'est cette fréquentation hivernale que nous devons développer car elle ne représente aujourd'hui que 5 % du CA annuel. En décembre 2018, 35 000 euros de réservations ont été annulés. Nous avons des progrès à faire pour contrecarrer ce phénomène, en terme de communication et de développement commercial. Maintenant que les travaux sont terminés, nous allons être plus actifs sur ces points.

Tous les indicateurs sont au vert pour le thermalisme bagnérais. Vous devez être particulièrement satisfaite ?

Oui, la SEMETHERM va très bien. Les résultats de fin d'année seront conformes voire un peu supérieurs aux objectifs fixés par le directoire.

C'est le fruit d'un important travail d'équipe. Tous les collaborateurs sont mobilisés pour aller de l'avant. Rien ne serait possible sans eux. Ils travaillent beaucoup, sont très impliqués. Le rythme est soutenu, la saison est longue mais ils gardent toujours le sourire. Je crois savoir qu'ils sont fiers de la réussite de la SEMETHERM. Ils peuvent l'être car leur travail y est pour beaucoup. ■

NOUVEAUX LOCAUX POUR LES MÉDECINS THERMAUX

Toutes les stations thermales souffrent d'un manque de médecins. Bagnères-de-Bigorre a été la première station thermale en 2018 à salarier un médecin thermal (nouvelle possibilité offerte par le législateur pour faire face à la pénurie de médecins).

Propriétaire des locaux du «7 boulevard Carnot» (ancien siège de la Sécurité Sociale), la Ville de Bagnères a choisi de les donner à bail à la SEMETHERM afin d'y installer un médecin généraliste qui fera également de la médecine thermique et deux médecins thermaux.

La SEMETHERM réalisera les travaux d'aménagement. Un médecin salarié qui avait été installé en 2018 à la Résidence des Thermes continuera d'y exercer.

Des cures «Premium» aux Thermes de la Reine

La Ville de Bagnères-de-Bigorre a acheté les Thermes de la Reine (acte signé en décembre 2019) et a lancé une procédure de délégation de service public (DSP). La SEMETHERM (société dans laquelle la Ville est l'actionnaire majoritaire) a été retenue pour exploiter ce nouvel établissement. Ainsi, la commune est propriétaire de tout l'immobilier des bâtiments thermaux ainsi que des sources thermales ; la SEMETHERM étant unique exploitant.

Des travaux de rénovation des Thermes de la Reine (pour 3 millions d'euros) ont été prévus dans la DSP, à la charge de la SEMETHERM afin de transformer l'établissement en résidence de tourisme 4 étoiles et de se positionner sur les «Cures Premium». Cette nouvelle patientèle sera complémentaire et non concurrentielle de celle des Grands Thermes.



installations sont modernes, le personnel soignant est formé et accueillant.

Nous misons sur ces points forts sans rechercher une rentabilité à tout prix. C'est la voie qu'il faut suivre pour continuer à se développer. Le taux de fidélité des curistes, de 65 à 70 %,

éviter les déperditions d'énergie, nous devons changer toutes les huisseries du bâtiment. Cela représente un coût de 130 000 euros.

Nous allons aussi refaire entièrement le service ORL, de l'optimisation du système technique jusqu'aux plans de

Expressions politiques

GRUPE BAGNÈRES SOLIDAIRE

Bagnères Solidaire reconnaissante !

Lors de la campagne pour les élections municipales et intercommunales de 2014 nous avons décliné notre programme à travers des tracts thématiques distribués chaque semaine sur le marché de Bagnères.

Nous avons envisagé, concernant les déplacements, d'engager « une large concertation pour la modification de la circulation et du stationnement sur les Coustous ». La majorité municipale a enfin pris conscience de la nécessité de cette réflexion même si elle la repousse après les élections.

Nous avons aussi mis en avant la nécessité de « créer des pistes cyclables » et de « mettre l'accent sur la location de vélos ». La CCHB vient de finaliser un Plan Global de Déplacement (PGD) débuté en 2017 et la mairie de Bagnères

dispose enfin d'un Plan de Mobilité Active qui doit bénéficier d'un financement de la région. Le vélo va-t-il enfin trouver sa place dans notre ville ?

En 2017, dans l'étude préalable au PGD, il est indiqué que la réouverture de la ligne dédiée au transport des rames du groupe CAF pourrait être envisagée.

En 2014 nous proposons « la réouverture de la voie ferrée avec une vocation industrielle » pour permettre à CAF de se positionner sur de nouveaux marchés.

Et que dire de la déchetterie ?! Il faut remonter à l'élection municipale de 2008. Le maire de l'époque nous avait traités d'inconscients et d'ignorants quand nous avons osé proposer de déplacer la déchetterie dans une zone plus propice au traitement des déchets. En 2014 nous affirmons encore : « Nous déplacerons et réorganiserons la déchetterie »

en précisant également : « Nous mettrons en place une recyclerie pour valoriser les déchets ». En 2019 l'achat d'un terrain pour installer une déchetterie, enfin aux normes, est décidé par la CCHB et présenté le 30/09/2019 en conseil communautaire. Conseil qui attribue, le même jour, une subvention pour l'aide à la mise en place d'une recyclerie. Fin du débat.

Les réalisations de cette mandature ressemblent plus à notre projet qu'à celui de la liste « Pour Bagnères » de 2014.

Alors, finalement, les idées de la liste « Bagnères Solidaire » n'étaient donc pas si mauvaises ?!

Nota : Les phrases en italique, issues de nos tracts thématiques, sont consultables à l'adresse « bagneres-solidaire.blogspot.com ».

GRUPE « ENSEMBLE, CAP SUR L'AVENIR »

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, nous serons en fin de mandature. En effet nous pouvons présager que le début de l'année 2020 sera essentiellement consacré à la campagne électorale pour les élections municipales de mars.

Pour autant, nous pouvons observer que certains dossiers particulièrement structurants pour notre ville, mais aussi pour l'ensemble de la Haute-Bigorre, s'affranchissent de ce calendrier électoral. En effet, ces projets se caractérisent par leur caractère plurianuel dans leur mise en œuvre, par leurs conséquences intercommunales mais aussi par leurs partenariats qui mobilisent d'autres acteurs (Etat, Région, Département).

Il en est ainsi du contrat-cadre d'aménagement et de développement « Bourg Centre » (signé entre la région, le département, la CCHB et la ville de Bagnères), de la construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable à Médous, de la

réorganisation juridique, financière et fonctionnelle du Grand Tourmalet et de La Mongie, du développement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT de la Haute-Bigorre)....

Bien naturellement, lors de la prochaine mandature, d'autres dossiers seront conduits dans le cadre des compétences exclusives de la commune de Bagnères notamment dans les domaines éducatif (école Carnot, ...), urbanistique (Coustous, ...), thermal (Thermes de la Reine, ...), associatif (maison des associations, ...).

Quel que soit le niveau concerné, tous ces projets devront s'appuyer sur une démarche associant au mieux les acteurs et les usagers ; par exemple les réunions de quartier initiées par le maire seront à développer. Leviers de la nécessaire valorisation de notre territoire, tous ces projets devront à la fois contribuer à répondre aux enjeux écologiques et assurer une plus grande égalité sociale entre nos concitoyens.

GRUPE FRONT DE GAUCHE

En mars prochain les Bagnérais seront invités à se déplacer aux urnes pour élire leur Maire pour les 6 prochaines années. Si le rejet de la classe politique dans son ensemble touche de plus en plus de nos concitoyens, les élus locaux et le Maire en particulier bénéficient encore, dans leur ensemble, d'une bonne image auprès des Français. Pourtant au fil des élections municipales, nous ne pouvons que déplorer que les compétences d'une municipalité ne fassent que s'amenuiser au profit du Conseil Communautaire, de divers syndicats ou d'autres structures. Outre le fait que le rôle du Maire tend à se réduire de plus en plus aux inaugurations et autres cérémonies, nous nous rendons compte que les décisions se prennent de plus en plus loin des populations concernées, par des acteurs politiques qui n'ont pas été élus au suffrage direct par nos concitoyens. Pour s'en rendre compte il suffit de regarder les compétences perdues par le Maire sur la ville de Bagnères : développement économique, élimination et valorisation des déchets, aménagement des rivières, services à la personne, services de l'enfance, cuisine centrale, culture, éclairage public, abattoir..... et la liste n'est pas exhaustive. Le système mis en place depuis des années a contribué au transfert de très nombreuses compétences vers la

communauté des communes (qui parfois en a elle-même transféré la compétence vers un syndicat) ou vers un syndicat directement. Le problème démocratique qui se pose est simple : vous votez pour vos élus locaux pour gérer la commune et ces derniers transfèrent à tour de bras la gestion de la commune vers d'autres structures que vous n'avez pas élues et où ils se retrouvent minoritaires et ne pèsent en rien sur les décisions qui sont prises. Pour ne prendre qu'un seul exemple la collecte et le traitement des ordures ménagères a été transférée de la ville à la communauté des communes, puis vers des syndicats (SMTD et SYMAT). Par conséquent les élus locaux ne sont plus décisionnaires de rien : ni du service rendu, ni du tarif à payer. Cette tendance doit s'inverser pour que les élus locaux redeviennent décisionnaires dans tous les domaines qui touchent à la vie quotidienne des Bagnérais.

Lors des prochaines élections municipales nous invitons les Bagnérais à prendre en compte dans leur vote, la détermination de chacun des candidats à vouloir se battre pour être au cœur des décisions qui nous concernent, et ne pas être un simple maire godillot à l'instar de trop nombreux députés.

GRUPE MAJORITÉ

La majorité municipale, regroupée autour du Maire, poursuit à un rythme soutenu la réalisation des projets (aménagement de la rue De Gaulle et de la route de Toulouse, achat des Thermes de la Reine) et s'investit dans les dossiers importants pour l'avenir du territoire de la Haute-Bigorre (schéma d'aménagement, domaine skiable).

Pendant que certains membres «dissidents» de la majorité préparent déjà les élections de 2020, nous continuons en équipe à œuvrer sur la durée du mandat.

En effet, les discussions sur le bilan du mandat et sur les projets d'avenir auront lieu pendant la campagne des municipales.

Que tous les citoyens soient rassurés, ce que l'équipe municipale a à réaliser jusqu'à la fin du mandat occupe largement notre quotidien.

Ce mandat aura été très difficile eu égard aux changements importants dans le fonctionnement (mise en place de transferts vers la CCHB, structuration de l'office de tourisme et du domaine skiable, baisse des dotations de

l'Etat) et dans la composition de l'équipe de la majorité (changement de maire et de certains adjoints en cours de mandat).

La concertation lors des débats publics ou des réunions de quartier nous aura aidés à concrétiser nos projets.

[AGENDA]

> JUSQU'AU 31/12

«Les rubans fêtent Noël»

Chez les commerçants et artisans Shopping Bagnères.

> Tirages au sort tous les soirs avec des lots à gagner dans les commerces.

> Un grand gagnant tous les samedis



> 14-15/12

> 21-22/12

Marché d'Art

10h-19h / Le Faune (14 rue V. Hugo)

Exposition - peinture - sculpture
photographie - dessin - gravure

sérigraphie / Installation

performance - print live

Entrée libre



> 22/12

Marché de Noël

9h-20h / centre-ville

Organisé par le Rotary Club.

> 22/12

15h / Le Kiosque

Spectacle des petits lutins danseurs
et musiciens du Centre Culturel

Gratuit

Concert de Noël

17h / église Saint-Vincent

Par la formation de voix d'hommes
«Auprès de Vous» dans le cadre de la saison
culturelle municipale.

Tarif unique : 8€ / gratuit pour les -de 16 ans
Infos/réservation : Centre culturel - 05 62 95 49 18



> 21 & 23/12

Animations créatives

15h-18h / Le Kiosque

Par Shopping Bagnères,
avec les 12 Couleurs

Gratuit

> 23/12

Ciné-Noël «Zébulon le dragon»

15h + 17h / Cinéma Le Maintenon

A partir de 3 ans (jusqu'à 12 ans)

Enfants : 2 €, adultes : 4 €

> JUSQU'AU 24/12/08

Exposition «Quand le Père Noël était petit»

Du mardi au samedi / Médiathèque Simone Veil

Exposition, parcours ludique de jeux et énigmes.

Pour les enfants de 7 à 107 ans ! - Entrée libre



> 27/12

Vin chaud

18h30 / sur les Coustous

Avec animation musicale.

Offert par la municipalité

> 24/12

«Le Petit Prince»

14h15 / Halle aux Grains

Par le Théâtre de la Bulle dans le cadre
de la saison culturelle municipale.

Offert par la municipalité



> 28 & 31/12

Animations

surprises enfants

15h-18h / Le Kiosque

Par Shopping Bagnères,

Gratuit

> À PARTIR DU 6/01

Ciné Seniors

Tous les lundis à 15h

Cinéma Le Maintenon

Inscriptions au CCAS

> 30/12

Ciné-Noël «La famille Addams»

15h + 17h / Cinéma Le Maintenon

A partir de 6 ans (jusqu'à 12 ans)

Enfants : 2 €, adultes : 4 €

> 26/01

Repas annuel des Aînés

12h15 / Lycée V. Duruy

Inscriptions au CCAS

> 11/01

Concert du Nouvel An

20h30 / Halle aux Grains

Par l'Orchestre Symphonique du
Sud-Ouest dirigé par Bernard Salles.

Dans le cadre de la saison culturelle
municipale.

8€ / 12€ (-12 ans : 5€)

Infos/réservation : Centre culturel

05 62 95 49 18



PENSEZ À RÉSERVER !
> 1er/02

Le Siffleur

20h30 / Halle aux Grains

Par Fred Radix et son

quatuor à cordes

Dans le cadre de la saison
culturelle municipale.

8€ / 12€ (-12 ans : 5€)

Infos/réservation : Centre
culturel - 05 62 95 49 18

